



Demande de certificat d'autorisation : Changement de fosse septique ou scellée et/ou conduite d'amenée

Coût : 145,00 \$ + Dépôt de 365,00 \$

ou

Réparation d'élément épurateur : Coût : 115,00 \$ + dépôt de 365,00 \$

INFORMATIONS POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- Ceci constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention du permis.
- Aucuns travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu le permis.
- Veuillez remplir toutes les informations demandées dans ce formulaire avec le maximum de précisions.
- La Municipalité a un délai de trente (30) jours pour émettre le permis lorsque la demande est jugée complète. Après un délai de 180 jours, la municipalité peut clore un dossier de demande incomplète.
- Le paiement des frais est exigé à l'ouverture de la demande.
- Les taxes municipales doivent être payées.
- L'information incluse dans ce formulaire n'est qu'une partie de la réglementation. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme.
- Tout changement apporté lors des travaux doit faire l'objet de l'approbation de l'officier désigné.
- Veuillez communiquer au (819) 986-7470 au poste 225 lorsque les travaux seront complétés.

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

1. Plans et devis :

- Doit répondre aux exigences du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22;
- Doit être préparé un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs ou un technologue membre de l'Ordre des technologues professionnels.



DISPOSITIONS RELATIVES À L'INSTALLATION SEPTIQUE

Fosse scellée

Les réservoirs scellés sont exceptionnellement acceptés dans le cas d'une mesure corrective et/ou dans le cas d'un bâtiment dont un usage dérogatoire aurait été reconnu en vertu du règlement de zonage. Dans ces cas, la fosse de retenue ne devra être envisagée que comme mesure ultime.

Dans un cas dérogatoire de réservoir scellé, si l'Officier désigné ne peut pas définir clairement la situation où l'unique solution est l'installation d'une fosse de rétention comme mesure de correction, une attestation d'un ingénieur devra être fournie démontrant qu'il est impossible d'implanter sur la propriété visée, un élément épurateur conformément aux dispositions du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22 et ses amendements.

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom(s) du/des propriétaire(s) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone résidence :

Téléphone travail :

Téléphone cellulaire :

Courriel :

IDENTIFICATION DU TECHNOLOGUE OU DE L'INGÉNIEUR

Nom de l'entreprise :

Nom du responsable :

Adresse de l'entreprise :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Téléphone cellulaire :

Courriel :

No RBQ :

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR POUR L'INSTALLATION SEPTIQUE (même que requérant <input type="checkbox"/>)			
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :		Ville :	Code postal :
Téléphone :		Téléphone cellulaire :	
Courriel :		No RBQ :	

DESCRIPTION DES TRAVAUX					
Capacité de la fosse septique	2.3 m ³ /500g <input type="checkbox"/>	3.4m ³ /750g <input type="checkbox"/>	3.9m ³ /850g <input type="checkbox"/>	4.3m ³ /950g <input type="checkbox"/>	4.8m ³ /1050g <input type="checkbox"/>
Fosse scellée	4.8m ³ /1050g <input type="checkbox"/>	5.5m ³ /1200g <input type="checkbox"/>	5.7m ³ /1250g <input type="checkbox"/>	5.8m ³ /1300g <input type="checkbox"/>	6.8m ³ /1500g <input type="checkbox"/>
Type de fosse	polyéthylène <input type="checkbox"/>	béton <input type="checkbox"/>	Autre :		
No BNQ de la fosse :					
Nombre de chambres à coucher :					
Type de bâtiment :					

DESCRIPTION DU PROJET

ÉCHÉANCE ET COÛT			
Date prévue de début des travaux :		Coût des travaux :	
Date prévue de fin des travaux :			

À LA FIN DES TRAVAUX :
<p>Votre dépôt vous sera remboursé lors de la réception du <u>document</u> suivant et à la suite de <u>l'inspection finale</u> des lieux par l'officier désigné:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de conformité de l'installation septique : <ul style="list-style-type: none"> • Lettre remise à la fin des travaux, par l'ingénieur ou le technologue qui a fait votre plan d'installation septique • Doit être accompagné par des plans tels que construit s'il y a lieu.

<p>Je _____ soussigné, déclare que les renseignements ci-haut donnés, sont exacts et si le permis ou certificat demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter.</p> <p>En signant cette demande de permis, je consens à ce que les documents techniques fournis en appui à cette demande soient communiqués aux propriétaires futurs de la propriété et je renonce à l'avis aux tiers prévu à l'article 25 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.</p>	
<p>_____</p> <p>Signature du requérant</p>	<p>_____</p> <p>Date</p>

Mise à jour : mars 2026